

**SEANCE DU 20 AVRIL 2018 : DELIBERATION N°35**

**Affaires Juridiques & Gestion de Assemblée**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL/AD/IT/**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 4 AVRIL 2018**

**L'an deux mille DIX-HUIT, le VINGT AVRIL à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCILO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - N. TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI**

**EXCUSES ayant donné pouvoir :**

**Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON)  
Christian DEMUYNCK (à Marie-Charles LALY)  
Pascaline MATAGNE (à André PIEGAY)  
Corinne DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)  
Naëlle TAJDIRT (à Frédéric LEFEBVRE)  
Francis TRINCARETTO (à Nathalie MONTFORT)  
Sylvie ZATAR (à Marie-Pierre ROPITAL)**

**EXCUSES :**

**Jean-Yves HERBEUVAL  
Christophe DI POMPEO  
Xavier DUBOIS**

**ABSENT(E)S :**

**Abdelhakim NEZZARI  
Louis-Armand DE BEJARRY**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric LEFEBVRE**

**OBJET N°7: Autorisation de signature de la programmation 2018 du Contrat de Ville**

**EXPOSE :**

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 modifiée de programmation pour la cohésion sociale, notamment son article 128 à 1323 relatifs à l'accompagnement des élèves en difficulté,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville ;

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge ;

Vu la délibération n°297 du 22 juin 2015 de la Ville de Maubeuge autorisant la signature du Contrat de Ville 2015-2020 ;

Vu le contrat de Ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre signé le 26 juin 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission « Démocratie Participative, Centres Sociaux, Fêtes et Sports » qui s'est réunie le 4 avril 2018,

- Valide la programmation 2018 issue du Contrat de ville 2015-2020 ainsi que le coût des actions et la part à charge relevant de la Ville de Maubeuge, selon le tableau ci-annexé pour un montant total de 165 427 € (dont DRE : 25 750 €).

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

**Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.**

*Pour le Maire Empêché  
l'Adjoint,  
Jean-Pierre COULON*

**Le Maire de Maubeuge,**



**Arnaud DECAGNY**



Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût prévisionnel de l'action	Participation prévisionnelle Commune sollicitée	Participation prévisionnelle Etat ou Région sollicitée
ACSM - Centre Social Provinces Françaises	Bricol'âge - auto réhabilitatin accompagnée	Action d'auto-réhabilitation accompagnée, visant l'appropriation du logement	100 personnes en QPV	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	113 303,00	35 945,00	35 945,00
Arts et Travaux	Arts Mineur...? - ArtS MajeurS!	Projet visant à apporter une réponse adaptée à la demande exprimée par les habitants et les associations en terme d'animations et de diffusion culturelle	Tout public en QPV	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	46 106,00	5 300,00	21 200,00
ACSM - Centre Social Epinette	En un clic!	Permettre aux participants de se familiariser avec l'outil informatique et notamment internet afin de lutter contre la fracture numérique en permettant aux personnes d'être plus autonomes dans leurs démarches administratives	64 bénéficiaires adultes et/ou retraités bénéficiant des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	16 398,00	6 965,00	6 965,00
Collège Vauban	Du potager à l'assiette durable	Projet visant la sensibilisation à la biodiversité, la mobilisation des acteurs du projet par la solidarité et le partage, implication des acteurs du territoire dans le projet de renaturation de la Flamenne	Elevés et collégiens et public de Sous le Bois, Douzies, Montplaisir	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	21 138,00	3 033,00	12 133,00
Val de Sambre Academy	Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif	Proposer une activité sportive en lien avec un projet éducatif	90 mineurs	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	28 420,00	5 000,00	5 000,00
Lycée Lurçat	Solutions alternatives à l'exclusion	Repérage d'une dizaine d'élèves suivis par une commission éducative et accueillis au centre social de La Fraternité	Collégiens et lycéens	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	38 606,00	17 467,00	17 467,00
ACSM - Centre Social Epinette	Ma santé et moi	Informers les familles sur l'hygiène alimentaire et la pratique d'activités physiques	Tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	18 869,00	5 000,00	5 000,00
Ville de Maubeuge	L'énergie au cœur de nos quartiers	Projet structuré autour de 4 axes : développement économique/insertion/employabilité/ess, participation citoyenne, mémoires et histoire, ouverture au monde (coopération...)	Tout public en QPV en particulier les jeunes (11-25 ans)	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15 000,00	3 000,00	12 000,00
ACSM - Centre Social Epinette	Mon quartier, ma ville et les autres (quartier Ecrivains)	Projet permettant des temps de rencontres et d'échanges entre les habitants et l'ensemble des partenaires	90 personnes bénéficiaire des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40 046,00	13 141,00	13 141,00
ACSM - Centre Social la Fraternité	Vestiaire solidaire "Aux prix fleuris"	Animation d'un « vestiaire solidaire » à travers plusieurs activités	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	55 134,00	25 183,00	25 183,00
<b>TOTAL Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement</b>					<b>393 020,00</b>	<b>120 034,00</b>	<b>154 034,00</b>
Caisse des Ecoles	Santé, équilibre et bien-être	Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	16 200,00	4 500,00	11 700,00
Caisse des Ecoles	Vers d'autres horizons	Rendre accessible la pratique d'activités sportives et/ou culturelles	15 à 40 enfants de 2 à 16 ans en QPV	DRE	18 000,00	5 000,00	13 000,00
Caisse des Ecoles	Garçons et filles, prévenons les comportements agressifs	Projet visant à désamorcer les comportements agressifs voire violents par une approche positive des relations entre filles et garçons	Enfants de maternelle grande section au CM2 en QPV	DRE	11 250,00	3 125,00	8 125,00
Caisse des Ecoles	Coup de pouce clé	Projet visant à mettre en place des activités ludiques, courtes et dynamiques afin de procurer le plaisir de jouer avec les mots	Enfants de 6 ans	DRE	14 850,00	4 125,00	10 725,00
Caisse des Ecoles	Référent familles	Intervention d'un travailleur social pour prise en charge du suivi individualisé des enfants	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	32 400,00	9 000,00	23 400,00

Envoyé en préfecture le 02/05/2018

Reçu en préfecture le 02/05/2018

Affiché le

ID : 059-215903923-20180420-DELIB35-DE

**SLOW**

Participation

Participation

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	de l'action	Commune sollicitée	Etat ou Région sollicitée
<b>TOTAL DRE</b>					<b>92 700,00</b>	<b>25 750,00</b>	<b>66 950,00</b>
ACSM - Centre Social Epinette	V.V.V et prévention Centre Socio-Culturel de l'Epinette	Projet qui a pour but de permettre aux jeunes les plus défavorisés de profiter d'actions à finalité éducative, civique, sportive et culturelle	Public mixte âgé de 11 à 18 ans	VVV	17 920,00	6 000,00	6 000,00
ACSM - Centre Social la Fraternité	Ville Vie Vacances	Projet visant à rétablir le lien social, avec les jeunes en rupture que ce soit sur le plan familial, social ou scolaire	Jeunes des quartiers en QPV	VVV	19 773,00	6 500,00	6 500,00
<b>TOTAL VVV</b>					<b>37 693,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>12 500,00</b>
Regards	Projet d'Initiative Citoyenne	Permettre aux associations ou collectifs d'habitants de mettre en place des micro-projets en faveur des habitants des quartiers en Politique de la Ville	Tout public en QPV	Fonctionnement Région	14 285,00	7 143,00	7 142,00
<b>TOTAL REGION</b>					<b>14 285,00</b>	<b>7 143,00</b>	<b>7 142,00</b>
<b>TOTAL</b>					<b>537 698,00</b>	<b>165 427,00</b>	<b>240 626,00</b>





Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées  
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE  
☎ : 03.27.53.75.32  
Réf. : CL/JR/IT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 15 JUN 2015**

**L'an deux mille quinze, le VINGT-DEUX JUN à 18 h**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Et**

**hors de la présence de Monsieur le Maire pour les questions n° 11 / 12 / 15 / 16 / 17  
présidées par Monsieur Jean-Pierre COULON Premier Adjoint**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P. COULON - M. GAMRA - N. LEBLANC - M.-C. MORETTI - M.-C. LALY -  
N. GOMES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - A. NEZZARI - Y. ZUMSTEIN -  
E. DEMUYNCK - J. PAQUE - J. MICHAUX - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN -  
A. PIEGAY - R. PILATO - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCOCCIOLO - N. REFFAS - S. CORDIER -  
F. LEFEBVRE - N. TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y. HERBEUVAL - C. SAVAUX - M.-P. ROPITAL - C. DI  
POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - M. GABET - L.-A. DE BEJARRY**

**EXCUSES ayant donné pouvoir :**

**Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON pour les questions n° 1 à 7 et n° 10)**

**Christian DEMUYNCK (à Corinne DEROO) - Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)**

**Guy CAMBRELENG (à Marie-Christine MORETTI) - Sophie CORDIER (à Marc DANNEELS)**

**Louis-Armand DE BEJARRY (à Maryse GABET) - Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY)**

**Les pouvoirs de : Louis-Armand DE BEJARRY et de Maryse GABET ne peuvent être pris en compte**

**EXCUSES :**

**ABSENT(S) :**

**Louis-Armand DE BEJARRY**

**Maryse GABET**

**Michèle GRAS (absente pour les questions n° 1 à 7)**

**Sylvie ZATAR (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 15)**

**Christine SAVAUX (absente pour la question n° 23)**

**Jean-Yves HERBEUVAL (absent pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 24)**

**Christophe DI POMPEO (absent pour la question n° 27)**

**Naëlle TAJDIRT (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 36)**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT**

**OBJET N° 33 : Autorisation de signature du Contrat de ville 2015/2020**

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;



Vu le décret n°2014-757 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville ;

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge ;

Considérant que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et l'application du décret n°2014-1750 susvisé, la Ville de Maubeuge compte quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, à savoir :

- Pont-de-Pierre,
- Provinces françaises,
- Epinette,
- Sous-Le-Bois.

Considérant, qu'en matière de politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération est « chef de file », et joue un rôle d'animation du réseau d'élus, de professionnels et de partenaires impliqués au niveau communal, de coordination des instances de pilotage, d'interlocuteur privilégié dans les relations avec l'Etat et d'autres pouvoirs publics.

Considérant que, dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S), doit proposer un contrat de ville intercommunal pour la période 2015-2020, concernant les quartiers de Maubeuge mentionnés ci-dessus et intégrant les orientations stratégiques définies par l'Etat relatives à l'égalité Femme-Homme, à la jeunesse, à la lutte contre les discriminations ainsi qu'à l'implication des habitants.

Considérant que les objectifs de ce contrat de ville visent à réduire les inégalités profondes et persistantes au sein de certains quartiers en dépit des efforts déployés et à redonner à la politique de la ville une meilleure lisibilité, cohérence et efficacité.

Qu'il devra notamment permettre de mobiliser l'ensemble des politiques publiques autour d'un Projet Territorial de Cohésion Sociale (P.T.C.S) partagé par les acteurs et de les articuler autour des piliers identifiés dans la loi de programmation : le cadre de vie et le renouvellement urbain, la cohésion sociale, le développement économique auxquels s'ajoutent la citoyenneté et les valeurs de la République.



Que la C.A.M.V.S s'est engagée avec l'Etat, en lien avec les communes et les partenaires à la mise en œuvre de cette réforme et que le prestataire « Extracité » a été missionné pour accompagner le processus d'élaboration, cofinancé à parité par l'Etat et la C.A.M.V.S.

Considérant que, dès l'été 2014, une réunion de lancement a permis d'informer, mobiliser et fédérer les 42 maires autour de l'élaboration d'un projet territorial de cohésion sociale qui constitue le socle du contrat de ville.

Que de ce travail partenarial initié en juillet, un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale ;
- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé ;
- Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'à compter de janvier 2015, il s'en est suivi un processus de travail de co-construction du contrat de ville en plusieurs étapes avec les différents partenaires sur la déclinaison des enjeux et des propositions propres à chaque quartier prioritaire.

Que le contrat précise les nouveaux périmètres d'intervention, les éléments clefs du diagnostic territorial, les principes fondamentaux et les orientations stratégiques pour notre territoire, ainsi que les principaux enjeux (par piliers stratégiques) qui en découlent.

Que, par ailleurs, il décline les différentes contributions des communes par quartier prioritaire et quartier de veille ainsi que celles de l'ensemble des signataires : l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération, la Caisse des dépôts, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Groupement d'Intérêt Public Réussir en Sambre Avesnois et les bailleurs sociaux.

Qu'il précise enfin les modalités de suivi et d'évaluation du contrat de ville ainsi que les instances de pilotage stratégiques et opérationnelles.

Considérant que la CAMVS étant identifiée comme l'interlocuteur privilégié des acteurs, il en ressort une coresponsabilité de l'ensemble des partenaires signataires et la nécessité de garantir un bon équilibre, au plus près des besoins des habitants, entre la dimension intercommunale et l'action locale.

Qu'à cet effet, cette gouvernance doit reposer sur trois grands principes indispensables pour la réussite de ce contrat : un pilotage stratégique fort, une animation opérationnelle et une mutualisation entre les acteurs, par le biais notamment du dialogue partenarial, de la mise en réseau, de la coordination des acteurs et de la prise en compte de la parole des habitants.

Que, pour être encore plus efficaces, les actions devront faire l'objet d'un suivi plus opérationnel et d'une évaluation régulière afin de mesurer leur impact et leur plus-value.

Qu'enfin, parce que le contexte financier est contraint, la mutualisation des acteurs est également un gage de réussite pour atteindre les objectifs et répondre aux besoins des habitants.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, intégrant les quartiers prioritaires du territoire de la Ville de Maubeuge,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à signer ledit contrat et les pièces y afférentes.
- de valider la programmation selon le tableau ci-annexé.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité,**

- Approuve le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, intégrant les quartiers prioritaires du territoire de la Ville de Maubeuge,
- Autorise Monsieur le Maire ou son délégataire à signer ledit contrat et les pièces y afférentes.
- Valide la programmation selon le tableau ci-annexé.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

*Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.*

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES  
**VILLE DE MAUBEUGE**

**SEANCE DU 12 MARS 2018 : DELIBERATION N° 11**

**Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées**

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 5 MARS 2018**

**L'an deux mille DIX-HUIT le DOUZE MARS à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - N. LEBLANC - ~~M.-C.MORETTI~~ - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - ~~A.NEZZARI~~ - ~~P.MACQ~~ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - M.-P.ROPITAL - ~~F.FEKIH~~ - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - ~~X.DUBOIS~~ - I.FRATINI - L.A.DE BEJARRY**

**EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :**

Marie-Christine MORETTI (à Yves ZUMSTEIN)

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Patricia REMIENS (à Jeannine PAQUE)

Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)

Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCCOCIOLO)

Naëlle TAJDIRT (à Samia SERHANI)

Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)

Valérie ZATAR (absente de la question 1 à 4 : pouvoir donné à Marie-Pierre ROPITAL et présente à partir de la question n° 5 : budget primitif)

**EXCUSE(E)S :**

Jean-Yves HERBEUVAL - Christophe DI POMPEO - Xavier DUBOIS

**ABSENT(E)S :**

Abdelhakim NEZZARI

Louis-Armand DE BEJARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC**

**OBJET N° 5 : Budget Primitif 2018 - Ville.**



Il est proposé à l'assemblée communale d'adopter le BUDGET PRIMITIF pour l'exercice 2018. Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses (Voir tableau ci-dessous).

**Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :**

- D'adopter le BUDGET PRIMITIF 2018

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	45 965 126,00	45 965 126,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	45 965 126,00	45 965 126,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 764 129,00	16 764 129,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 764 129,00	16 764 129,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	62 729 255,00	62 729 255,00

**Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :**

- D'adopter le BUDGET PRIMITIF 2018

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**AVEC :**

**Vote : par chapitre - voir tableau ci-après**

**Dépenses de fonctionnement :**

- contre 5 (groupe : Maubeuge Toujours)
- Pour : 29

**Recettes de fonctionnement :**

- Pour : 34

**Dépenses d'investissement :**

- contre 5 (groupe : Maubeuge Toujours)
- Pour : 29

**Recettes d'investissement :**

- pour 34

- **Adopte** le BUDGET PRIMITIF 2018

**Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses (voir tableau ci-dessus)**

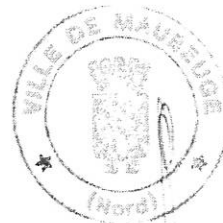
**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

***Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.***

**Le Maire de Maubeuge,**

**Arnaud DECAGNY**



Envoyé en préfecture le 02/05/2018

Reçu en préfecture le 02/05/2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018

Affiché le

Reçu en préfecture le 04/07/2018

ID : 059-215903923-20180420-DELIB35-DE

**SLOW**



Mairie de Maubeuge/ Tableau de programmation Contrat de Ville 2018  
Conseil Municipal

ID : 059-215903923-20180616-94-DE

Maire d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût total de l'action	Frais des Cotisations	Participation Etat subsidée
La Sauvegarde du Nord	Accès au droit en direction des jeunes et des adultes qui les entourent	Actions individuelles d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif	- de 20 ans, parents et professionnels	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	44697,00	12000,00	12000,00
L'atelier théâtre	Théâtre forum	Ateliers d'expression et d'improvisation	Jeunes de 9 à 15 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	4000,00	2000,00	2000,00
L'atelier théâtre	Pour une égalité Hommes-Femmes	Création d'un spectacle artistique	Jeunes et adultes de tous âges	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	11774,00	5887,00	5887,00
L'atelier théâtre	Vivre ensemble	Ateliers d'expression pour développer le vivre ensemble et la citoyenneté	Jeunes et adultes de tous âges	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12834,00	6417,00	6417,00
Collège Vauban Maubeuge	Engageons-nous pour la planète	Transformation de la mare pédagogique du collège et de ses abords en mini-parc naturel	Elèves et quelques parents	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12188,00	4999,00	4999,00
Lycée André Lurçat Maubeuge	Prévention du décrochage scolaire	Recrutage d'une dizaine d'élèves suivis par une commission éducative et accueillis au centre social de La Fraternité	Collégiens et lycéens	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	10492,00	3335,00	3335,00
Idem'arts	L'art comme passerelle vers la connaissance et la communication	Animation d'atelier d'arts plastiques dans les locaux de l'association et dans les espaces publics	Elèves des classes élémentaires et habitants QPV	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	6500,00	2000,00	2000,00
Arts et Travaux	Les Parallèles S	Mise en place dans le quartier des Provinces Françaises d'une plateforme de pratiques, de création et de diffusion artistique	Tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	52135,00	10125,00	10125,00
Association TREMP-LIN	Accès à la culture	Organiser des visites d'espaces qui proposent un accès à la culture, à l'art	Tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	4000,00	2000,00	2000,00
VAL DE SAMBRE FOOT ACADEMY	Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif	Proposer une activité sportive en lien avec un projet éducatif	90 mineurs	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	34772,00	8000,00	8000,00
ACSM Centre social Epinette	Je suis citoyen	Organisation de « La quinzaine de la citoyenneté »	Jeunes de 10 à 14 ans et public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	39938,00	19969,00	19969,00
ACSM Centre social Provinces Françaises	BRICOLAGE	Action d'auto-réhabilitation accompagnée, visant l'appropriation du logement	Public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	36909,00	8000,00	8000,00
ACSM Centre social La Fraternité	Vestiaire solidaire « Aux prix fleurs »	Animation d'un « vestiaire solidaire » à travers plusieurs activités	Tout public bénéficiaire des minima sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	41826,00	15308,00	15308,00
Place Publique	Histoire et mémoire au service de la citoyenneté, de l'agilité et des liens entre les habitants	Comprendre et faire comprendre le panache des valeurs républicaines pour assurer de la cohésion sociale et adhérer aux valeurs communes pour les personnes en situation de réégation sociale et territoriale	Tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40605,00	15450,00	15450,00
Ville de Maubeuge Service Vie Locale	Bien dans son assiette bien dans ses baskets	Mise en place d'animations sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique	Jeunes de 10 à 14 ans et public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15057,00	6000,00	6000,00
<b>TOTAL Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement</b>					<b>367 725,00</b>	<b>121 483,60</b>	<b>121 484,00</b>



Envoyé en préfecture le 02/05/2018

Reçu en préfecture le 02/05/2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2015

Affiché le

Reçu en préfecture le 04/07/2015

ID : 059-215903923-20180420-DELIB35-DE

**SLO**

Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Deposité	059-215903923-20180420-DELIB35-DE	059-215903923-20180420-DELIB35-DE	Participation Etat sollicitée
Association Régionale pour l'insertion Professionnelles des Publics Spécifiques ARIPPS	Accompagnement et soutien des bénéficiaires et des familles	Accompagnement et soutien des bénéficiaires et des familles	Pre-ados et adultes	FIPD	38000	15000	15000
L'échappée	Diagnostic et prise en charge des victimes de viol	Diagnostic et prise en charge des victimes de viol	Adultes	FIPD	72000,00	11000	22000,00
CITEO	Dispositif de médiation sociale en milieu scolaire	Contribuer à la prévention de la violence en milieu scolaire, lutter contre le décrochage scolaire et la valorisation des potentiels des élèves	Elèves de primaire et de collège	FIPD	34500	7339	7136
<b>TOTAL FIPD</b>					<b>144 500</b>	<b>33 339</b>	<b>44 336</b>
Caisse des Ecoles	Santé et équilibre		Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	25000	6250	16250
Atelier Théâtre	Valeurs, ressources et sérénité		Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	24000	6000	15000
Caisse des Ecoles	Théâtre Forum		Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	4700	1175	3055
Caisse des Ecoles	Vers d'autres horizons		Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	38000	9500	24700
<b>TOTAL DRE</b>					<b>91 700</b>	<b>22 925</b>	<b>59 605</b>
<b>TOTAL</b>					<b>603 925</b>	<b>177 748</b>	<b>225 427</b>

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES  
**VILLE DE MAUBEUGE**

**SEANCE DU 12 MARS 2018 : DELIBERATION N° 16**

**Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées**

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎ : 03.27.53.75.32

Réf. : **CL / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 5 MARS 2018**

**L'an deux mille DIX-HUIT le DOUZE MARS à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - P.MACQ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - I FRATINI - L.A.DE BEJARRY**

**EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :**

**Marie-Christine MORETTI (à Yves ZUMSTEIN)**

**Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)**

**Patricia REMIENS (à Jeannine PAQUE)**

**Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY)**

**Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCCOCIOLO)**

**Naëlle TAJDIRT (à Samia SERHANI)**

**Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)**

**Valérie ZATAR (absente de la question 1 à 4 : pouvoir donné à Marie-Pierre ROPITAL et présente à partir de la question n° 5 : budget primitif)**

**EXCUSE(E)S :**

**Jean-Yves HERBEUVAL - Christophe DI POMPEO - Xavier DUBOIS**

**ABSENT(E)S :**

**Abdelhakim NEZZARI**

**Louis-Armand DE BEJARRY**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC**

**OBJET N°10 : Subvention 2018 - Caisse des Ecoles.**

Depuis 2011, l'Etat sollicite la participation des villes si celles-ci souhaitent maintenir le Dispositif de Réussite Educative.

Il est proposé d'inscrire au titre de l'année 2018, une subvention à la Caisse des Ecoles pour un montant de 25 750,00 €.

**Par ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal :**

- D'octroyer une subvention de 25 750,00 euros

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité,**

- **Décide** d'octroyer une subvention de 25 750,00 euros à la Caisse des Ecoles.

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

***Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.***

**Le Maire de Maubeuge,**

**Arnaud DECAGNY**





Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel : 03.27.53.75.32

Réf : CLJ/R/IT/CO

SEANCE DU 16 JUIN 2016 : DELIBERATION N° 94

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 8 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le SEIZE JUIN à 18 h 45

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de :  
Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

**PRESENTS :** A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - A.NEZZARI - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - F.FEKIH - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.A.DE BEJARRY

**EXCUSES ayant donné pouvoir :**

Yves ZUMSTEIN (à Arnaud DECAGNY) - Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)  
Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY) - André PIEGAY (à Corinne DEROO) - Robert PILATO (à Marie-Christine MORETTI) - Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCOCCILO)  
Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY)

**EXCUSES :**

Jean-Yves HERBEUVAL

**ABSENT(E)S :**

Naëlle TAJDIRT

Francis TRINCARETTO

Bernadette MORIAME (absente pour les objets n° 22, 23 et 24)

Christophe DI POMPEO (absent pour l'objet n°29)

Nicolas LEBLANC (absent pour les objets n°31, 32, 33 et 34)

Corine DEMOUSTIER (absente pour les objets n°31 et 32)

Nathalie MONTFORT (absente pour l'objet n°35)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Xavier DUBOIS

**OBJET N° 36: Validation de la programmation 2016 issue du Contrat de Ville 2015-2020 adopté par la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val-de-Sambre**

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 modifiée de programmation pour la cohésion sociale, notamment son article 128 à 1323 relatifs à l'accompagnement des élèves en difficulté,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération,

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville,

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge,

Vu la délibération n°297 du 22 juin 2015 autorisant la signature du Contrat de Ville 2015-2020,

Vu le contrat de Ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre signé le 26 juin 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission « Démocratie Participative, Centres Sociaux, Fêtes et Sports » qui s'est réunie le 12 mai 2016,

Considérant que pour le Contrat de Ville de la C.A.M.V.S., un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- ✓ Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale,
- ✓ Favoriser l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé,
- ✓ Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'une programmation pour l'année 2016 est prévue en tenant compte des ces trois axes.

Qu'un co-financement paritaire est entevu entre la Ville de Maubeuge et l'État (à hauteur de 50%) pour les actions relevant du dispositif Politique de la Ville.

Considérant que, par ailleurs, que les dispositifs de réussite éducative mènent des actions d'accompagnement au profit des élèves du premier et du second degrés et de leurs familles, dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire.

Que la Caisse des Ecoles, établissement public rattaché à la Commune de Maubeuge, est le support du Dispositif de Réussite Educative (D.R.E.).

Que, dans ce cadre, la Ville de Maubeuge peut lui attribuer une subvention.

Qu'à titre purement informatif, et conformément au tableau annexé, pour l'année 2016, le montant total du D.R.E. est de 91 700€, répartis comme suit :

- Part Ville : 22 925€,
- Part Etat : 59 605€,
- Valorisation : 9 170€.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal:

- De valider la programmation 2016 au titre du Contrat de Ville quinquennal, pour les actions relevant du dispositif Politique de la Ville, selon le tableau ci-annexé,
- D'accorder, pour l'année 2016 dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention d'un montant de 22 925€.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

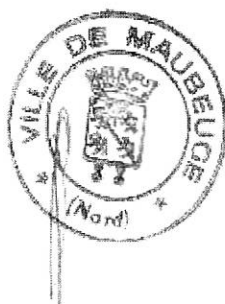
A l'unanimité,

- Valide la programmation 2016 au titre du Contrat de Ville quinquennal, pour les actions relevant du dispositif Politique de la Ville, selon le tableau ci-annexé,
- Accorde, pour l'année 2016 dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention d'un montant de 22 925€.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

*Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.*



Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES  
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017 : DELIBERATION N° 26

**Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées**

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎: 03.27.53.75.32

Réf.: **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 20 FEVRIER 2017**

**L'an deux mille DIX-SEPT, le vingt-huit février à 18 h 30**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - B FEDELI - L-A.DE BEJARRY**

**EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :**

**Marie-Christine MORETTI (à Arnaud DECAGNY)**

**Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)**

**Pascaline MATAGNE (à Bernadette MORIAME)**

**Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)**

**Naëlle TAJDIRT (à Jean-Pierre COULON)**

**Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)**

**EXCUSE(E)S :**

**Jean-Yves HERBEUVAL - Sylvie ZATAR - Xavier DUBOIS**

**ABSENT(E)S :**

**Abdelhakim NEZZARI -**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC**

**OBJET N° 29 : Validation de la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015 - 2020 adopté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S.)**

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu la circulaire du 26 janvier 2017 relative aux orientations de la politique de la ville en 2017,

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville;

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge ;

Vu la délibération n°297 du 22 juin 2015 autorisant la signature du Contrat de Ville 2015-2020 ;

Vu le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge signé le 26 juin 2015,

Vu la programmation 2017 du Contrat de Ville validée par le Comité de Pilotage Politique de la Ville du 08 décembre 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Démocratie participative, centre sociaux, fêtes et sports » qui s'est réunie le 18 janvier 2017,

Considérant que, pour le Contrat de Ville de la C.A.M.V.S., un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale ;

- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé ;
- Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'une programmation pour l'année 2017 est prévue en tenant compte de ces trois axes.

Qu'un co-financement paritaire est prévu entre la Ville et l'État ou la Région (à hauteur de 50%) pour les actions relevant de la programmation Contrat de Ville hors Dispositif de Réussite Educative.

Considérant que, par ailleurs, que les dispositifs de réussite éducative mènent des actions d'accompagnement au profit des élèves du premier et du second degrés et de leurs familles, dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire.

Que la Caisse des Ecoles, établissement public rattaché à la Commune de Maubeuge, est le support du Dispositif de Réussite Educative (D.R.E.).

Que, dans ce cadre, la Ville de Maubeuge peut lui attribuer une subvention.

Qu'à titre purement informatif, et conformément au tableau annexé, pour l'année 2017, le montant total du D.R.E. est de 117 980€, répartis comme suit :

- Part Ville : 29 495€,
- Part Etat : 76 687€,
- Valorisation : 11 798€.

Que, concernant les autres dispositifs de la programmation du contrat de ville, la participation des différents partenaires est hétérogène selon l'action prévue (A.C.S.M. et Association Regards).

**Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de:**

- valider la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015-2020 ainsi que le coût des actions et la part à charge relevant de la Ville de Maubeuge, selon le tableau ci-annexé.
- accorder, pour l'année 2017, dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention de 29 495€.



Envoyé en préfecture le 02/05/2018

Reçu en préfecture le 02/05/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215903923-20180420-DELIB35-DE



Mairie de Maubeuge/ Tableau de programmation Cont

Conseil Municipal du 28 février 2017

ID : 059-215903923-20170228-DELIBERATION26-DE

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût total de l'action	Participation Commune sollicitée	Participation État ou Région sollicitée
La Sauvegarde du Nord	Accès adroit en direction des jeunes et des adultes qui les accompagnent	Actions individuelles d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif	- de 26 ans, parents et professionnels	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40256,00	11933,00	11933,00
L'atelier théâtre	Théâtre forum	Ateliers d'expression et d'improvisation	Jeunes de 9 à 15 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	4200,00	2050,00	2050,00
L'atelier théâtre	Pour une égalité Hommes-Femmes	Création d'un spectacle artistique	Jeunes et adultes de tous âges	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12080,00	5800,00	5800,00
ACSM Centre social Epinette	Ma santé à moi	Informers les familles sur l'hygiène alimentaire et la pratique d'activités physiques	tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15311,00	4373,00	4373,00
Collège Vauban Maubeuge	Cultivons-nous, jardin des saveurs	Favoriser la relation parents/enfants/collège à partir d'actions liées au développement durable	Elèves et quelques parents	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12730,00	4990,00	4990,00
Lycée André Lurçat Maubeuge	Solutions alternatives à l'exclusion et de ré-ancrage scolaire	Repérage d'une dizaine d'élèves suivis par une commission éducative et accueillis au centre social de la Fraternité	Collégiens et lycéens	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	34104,00	15141,00	15141,00
Idem+arts	Fabrication d'un paysage	Proposer aux adolescents des Ecrivains de réinvestir un espace qui leur est proche, de se l'approprier et de « fabriquer » un nouveau paysage par leur propre réflexion	20 à 30 adolescents de 10 à 17 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	7500,00	2000,00	2000,00
ACSM Centre social Epinette	En un clic	Permettre aux participants de se familiariser avec l'outil informatique et notamment internet afin de lutter contre la fracture numérique en permettant aux personnes d'être plus autonomes dans leurs démarches administratives	64 bénéficiaires adultes et/ou retraités bénéficiant des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	10319,00	4322,00	4322,00
VAL DE SAMBRE FOOT ACADEMY	Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif	Proposer une activité sportive en lien avec un projet éducatif	90 mineurs	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	32298,00	6883,00	6883,00
ACSM Centre social Epinette	Je suis citoyen	permettre aux enfants et à leurs parents d'avoir accès à un parcours ludique semé de rencontres et d'échanges autour du fonctionnement de notre société démocratique et de ses institutions	Jeunes de 10 à 14 ans et public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40184,00	20092,00	20092,00
ACSM Centre social Provinces Françaises	BRICOL'AGE	Action d'auto-réhabilitation accompagnée, visant l'appropriation du logement	Public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	42644,00	19601,00	19601,00
ACSM Centre social La Fraternité	Vestiaire solidaire « Aux prix fleuris »	Animation d'un « vestiaire solidaire » à travers plusieurs activités	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	47940,00	21692,00	21692,00
Ville de Maubeuge	Pass Permis	Afin de permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement tout en palliant le manque de ressources financières, la Ville de MAUBEUGE a décidé de mettre en place un « PASS PERMIS » de conduire automobile	20 jeunes âgés de 18 à 25 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	24585,00	11000,00	11000,00
Ville de Maubeuge	Un quartier propre c'est plaisant	Démarche pratique de sensibilisation à la protection de l'environnement, au bien être et à la propreté des quartiers	200 personnes issues des QPV	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15081,00	6248,00	6248,00
CCAS de Maubeuge	Bien-être alimentaire des séniors	Prévenir les comportements défavorables à la santé pour les personnes âgées en déployant un programme d'ateliers autour de l'approche physiologique de l'alimentation	50 seniors	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15016,00	6000,00	6000,00
<b>TOTAL Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement</b>					<b>354 248,00</b>	<b>142 125,00</b>	<b>142 125,00</b>
CITEO	Dispositif de médiation sociale en milieu scolaire	Contribuer à la prévention de la violence en milieu scolaire, lutter contre le décrochage scolaire et la valorisation des potentiels des élèves	Elèves de primaire et de collège	FIPD	34500	7350	7350

Envoyé en préfecture le 02/05/2018

Reçu en préfecture le 02/05/2018

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215903923-20180420-DELIB35-DE

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Cout total de l'action	Participation communales	ou Région sollicitée
<b>TOTAL FIPD</b>					<b>34 500</b>	<b>7 350</b>	<b>7 350</b>
Caisse des Ecoles	Santé, équilibre et bien-être	Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	23000	5750	14950
Caisse des Ecoles	Valeurs, ressources et sérénité	Permettre l'accès à la sophrologie pour permettre aux enfants de prendre conscience de leur potentiel	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	18860	4715	12259
Atelier Théâtre	Théâtre Forum	Prise de confiance des enfants via la pratique du théâtre	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	4700	1175	3055
Atelier Théâtre	A la rencontre de nos émotions	mise en place d'un atelier d'expression spécifique offrant la possibilité à de jeunes adolescents en grandes difficultés relationnelles de s'engager sur le chemin d'un mieux vivre ensemble	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	3420	855	2223
Caisse des Ecoles	Référent familles	intervention d'un travailleur social pour prise en charge du suivi individualisé des enfants	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	38000	9500	24700
Caisse des Ecoles	Vers d'autres horizons	Agir sur l'attractivité de l'offre d'animations et d'équipements sportifs et culturels afin de faciliter la cohésion sociale	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	30000	7500	19500
<b>TOTAL DRE</b>					<b>117 980</b>	<b>29 495</b>	<b>76 587</b>
AJA	Sport et santé, culture et citoyenneté	Actions transversales qui établissent le lien entre santé et sport, culture et citoyenneté	jeunes de 11 à 18 ans	VVV	16 460	2 340	2 340
<b>TOTAL VVV</b>					<b>16 460</b>	<b>2 340</b>	<b>2 340</b>
ACSM	Nos Quartiers d'été	Accompagner et renforcer les coopérations habitants/acteurs publics, entre habitants de différents quartiers en favorisant l'émergence de projets concertés tant dans leur contenu que dans leurs dimensions opérationnelles et Permettre aux associations ou collectifs	tout public en QPV	Fonctionnement Région	33 100	9 000	23 100
Regards	Fonds de participation des Habitants	d'habitants de mettre en place des micro-projets en faveur des habitants des quartiers en Politique de la Ville	Tout public en QPV	Fonctionnement Région	14 954	4 374	10 580
Ville de Maubeuge	Rénovation des jardins Grévaux	Améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants de leur quartier et de leur habitat	Habitants des Grévaux	Investissement Région	34 840	17 420	17 420
Ville de Maubeuge	City Stade des Présidents	Répondre à une volonté d'accéder à une pratique sportive libre en développant ainsi une prise de conscience citoyenne	Tout public	Investissement Région	90 000	45 000	45 000
<b>TOTAL REGION</b>					<b>172 894</b>	<b>75 794</b>	<b>96 100</b>
<b>TOTAL</b>					<b>696 082</b>	<b>257 104</b>	<b>324 602</b>